VALS-LES-BAINS

Le Comité départemental d'équitation de l'Ardèche et son dispositif anti-dopage

Corinne Sitar, présidente du Comité départemental d'équitation de l'Ardèche (CDE07) et Dorian Martinez, président de "Sport Protect", viennent de finaliser une convention signée entre les deux structures.

La présidente du CDE07 s'est vue remettre les éléments de communication (posters et flyers) qui seront diffusés auprès de l'ensemble des clubs équestres Ardéchois. Ces documents rappellent à chaque licencié, comment accéder gratuitement aux applications "Sport Protect". Ces comptes et applications développés par la société éponyme permettent notamment aux sportifs de se responsabiliser en s'assurant de ne jamais consommer de substances interdites par la législation antidopage.

Corinne Sitar est ravie de ce partenariat et souhaite montrer l'exemple aux autres comités déjà sensibilisés sur ces questions par le Comité départemental olympique et sportif de l'Ardèche, en collaboration avec "Sport Protect".

« Le Comité d'équitation de l'Ardèche a décidé cette convention, car ce dispositif permet de protéger et de responsabiliser l'ensemble des licenciés Ardéchois, quel que soit leur niveau de pratique », explique la présidente.

Accessible à partir d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur et facile d'utilisation, l'application "Sport Protect" est un outil efficace contre le dopage et surtout le dopage involontaire. Chaque licencié pourra bénéficier de conseils personnalisés et décrypter une législation antidopage compliquée. Le CDE07 est fier d'être le premier comité équestre à s'engager dans cette démarche de prévention et de promotion des activités physiques et sportives comme facteur de santé.

Un partenariat crée entre le Comité équestre de l'Ardèche et Sport protect, dirigé par l'Ardéchois Dorian Martinez.